

École primaire Jean Grosfilley

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 1^{er} trimestre

Mardi 19 octobre 2021 , 17h30-19h30

Conseil d'école réuni en date du mardi 19 octobre 2021 de 17h30 à 19h30 sous la présidence de M.Yvan THÉVENET, directeur de l'école, la secrétaire de séance est Me BEAUMANN.

Présents :

Monsieur le Maire de la commune de Novillars, M. LOUIS

Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires, M. GUILLEMIN

Mesdames et Monsieur les enseignants, Me BEAUMANN, Me BUCHER, Me CAPPELLI, Me COLARD, Me FLORENTZ, Me JAFFRET, Me PETOLAS, M. THÉVENET

Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, Me BUREAU, Me PHILIPPE, Me ROBINET, Me SHERPA, M. YALTIN

Madame la directrice du péri-scolaire, Me GRANDVIENNOT

Me DATEU, ATSEM

Excusés :

Me l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Me BAIRI

Monsieur le DDEN, M. PERNIN

Mesdames les représentantes de parents d'élèves, Mesdames BAUBICHET, GÉRÔME, HIENNE, MARX, RICHARD, TERREAUX

Madame la conseillère aux affaires scolaires, Me SEMERDJIAN

Madame la psychologue scolaire, Me COLLETTE

Madame la maîtresse E, Me AVILES

Mesdames les AESH, Me DEMOULIN et Me POUSSIERE

Me LEGALLIC, ATSEM

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 du 24/06/2021.

Ordre du Jour

1/ Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école.

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, l'hygiène scolaire, ...

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations. Les réunions du Conseil d'école ont lieu une fois par trimestre, seuls les représentants de parents titulaires ont le droit de participer en cas de vote.

2/ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2021 par correspondance avec un taux de participation de 55,45 %. (années précédentes : 67,80 % en 2020-2021, 60,55 % en 2019-2020 ; 64,09 % en 2018-2019 ; 60,69 % en 2017-2018 ; 57,14 % en 2016-2017 ; 54,76 % en 2015-2016 ; 42,86 % en 2014-2015)

Les parents présents ce soir ont donc été élus et sont représentants de parents d'élèves jusqu'aux prochaines élections (octobre de l'année prochaine).

Parents élus :

<u>Titulaires</u>	BOURGAULT Carine	GÉRÔME Céline	PHILIPPE Adeline
	MARX Audrey	TERREAUX Lucile	RICHARD Anne-Sophie
<u>Suppléants</u>	MICIC ROBINET	BUREAU Anne-Laure	BAUBICHET Aude
	SHERPA Laurence	YALTIN Yildiray	

Le vote par correspondance est renouvelé par vote à l'unanimité et sera retenu pour les élections 2022-2023.

3/Effectifs 2021-2022 et organisation pédagogique

Nous accueillons en cette rentrée Mesdames BEAUMANN (CE2/CM1), Me JAFFRET (CM1/CM2 les lundis) et Me FLORENTZ (qui occupe le poste de titulaire remplaçante rattachée à notre école).

L'école compte 139 élèves à ce jour, répartis comme suit :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	12	23	13	9	22	19	21	18

Organisation pédagogique :

Me PETOLAS	Me COLARD
2 TPS + 12 PS + 12 MS = 26	11 MS + 13 GS = 24

Classe de CP-CE1 Me CAPPELLI	Classe de CE1-CE2 Me BUCHER	Classe de CE2-CM1 Me BEAUMANN	Classe de CM1-CM2 M. THÉVENET/Me JAFFRET
9 CP + 11 CE1 = 20	11 CE1 + 11 CE2 = 22	8 CE2 + 16 CM1 = 24	5 CM1 + 18 CM2 = 23

Autres personnels dans l'école :

- *des AESH (Accompagnant aux Élèves en Situation de Handicap) au nombre de 3 dans l'école.
- *des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) au nombre de 2.
- *un enseignant spécialisé pour un élève en situation de handicap (intervention ponctuelles).
- *une psychologue scolaire qui intervient dans l'école sur demande des enseignants ou des familles.
- *une maîtresse spécialisée (maîtresse E) qui intervient auprès des élèves en difficulté.

4/Règlement intérieur de l'école

-Lecture est faite du règlement intérieur.

-Adoption : Le règlement intérieur est donc adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les familles, affiché dans les classes et au panneau à l'entrée de l'école.

5/Projet d'école

Le projet d'école 2018-2021, validé par Monsieur le Directeur d'Académie, est d'actualité encore cette année.

Notre projet d'école porte sur le Soutien au Comportement Positif :

* Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève : améliorer le bien-être à l'école, favoriser le respect de chacun

* Axe 2 : Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire : assurer une progression des apprentissages

* Axe 3 : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente : assurer le suivi éducatif de chaque élève

Il reste à travailler sur le logo d'école.

Une réflexion sera entamée en cours d'année pour aboutir à une ébauche/proposition de nouveau projet d'école en fin d'année scolaire 2021/2022.

6/Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate

* Exercice incendie :

Le premier exercice incendie s'est déroulé le **jeudi 4 octobre 2021**.

- Deux exercices distincts ont été réalisés : dans le bâtiment maternelle à 10h20 et dans le bâtiment élémentaire à 9h50.
- L'ensemble des personnels (élèves et enseignants) a été évacué (sortie du périmètre scolaire) :
 - Bâtiment maternelle : en 1mn34 appel terminé
 - Bâtiment élémentaire : 1mn8 appel terminé

* Exercice PPMS : Le premier exercice PPMS alerte attentat-confinement dans les classes a eu lieu lundi 18 octobre 2021 à 9 heures 50 pour les classes élémentaires et 10 heures 20 pour les classes maternelles.

Un exercice PPMS évacuation sera réalisé prochainement.

Quelques points à améliorer ont été pointés et feront l'objet d'une concertation avec la municipalité pour des aménagements des locaux et des personnels de l'école pour la distribution des tâches et rôles.

- l'enseignante rassemble et installe les enfants, les ATSEM se chargent d'éteindre les lumières des communs (couloirs, toilettes), de fermer les volets couloirs et toilettes (classe MS/GS).
- Une oblitération des hublots porte extérieure et couloir est à prévoir pour la classe de MS/GS.
- La classe de TPS/PS/MS ne possède pas de volet pour la porte vitrée donnant sur l'extérieur ; outre la question de sécurisation de ce point d'entrée se pose le problème de l'éclairage naturel qui inonde la classe (les enfants sont alors très visibles).
- Une réflexion sur un moyen de communication entre les deux bâtiments est menée.

Un exercice PPMS national sera réalisé au cours de la prochaine période. Les modalités sont encore à définir.

* Intervention de Me COLARD au sujet de la sécurité et l'hygiène des enfants : Me COLARD éprouve des difficultés car elle se retrouve parfois seule avec les enfants. Si un incident d'hygiène se produit, elle a besoin de pouvoir appeler quelqu'un pour aider les enfants aux toilettes pendant qu'elle gère sa classe. Pour l'instant les enfants se changent seuls.

Elle se trouve dans la même situation si un accident se produit.

Me COLARD évoque donc une problématique liée à l'hygiène et à la sécurité.

Se dégagent alors deux questions liées l'une à la communication au sein du bâtiment maternelle, l'autre à l'enseignante seule avec ses élèves lors de la survenue d'un tel incident.

M. THÉVENET répond que la même problématique existe en élémentaire (enseignant seul avec ses élèves en cas d'incident) tout en comprenant, évidemment, que ce genre de situation soit plus compliqué à gérer en maternelle, du à l'âge des enfants.

Une représentant de parents d'élèves propose de confier les tâches liées à l'hygiène ou la sécurité à l'AESH présente dans la classe. Il est alors précisé que ces tâches n'entrent pas dans le champ de compétences dévolues à ce type de poste, on ne peut pas les assigner à un rôle d'ATSEM. Leur présence est étroitement liée à la présence d'enfants à besoins dont elles ont la charge.

Me PETOLAS précise qu'il est difficile pour les petits de se débrouiller seuls, au niveau affectif notamment.

Les deux enseignantes des classes maternelles demandent un soutien.

Une première solution répondant à la problématique de communication est proposée par la demande à la municipalité d'installation d'interphones

Une représentante de parents d'élèves demande à M. le Maire si l'embauche supplémentaire d'une ATSEM à mi-temps serait envisageable.

M. le Maire répond que cette option n'est pas envisagée pour l'instant. Il répond favorablement à la question du moyen de communication. Il demande aux enseignantes de réfléchir à l'installation des interphones, en particulier à l'endroit de l'installation des terminaux.

M. THÉVENET ajoute que l'extension de l'installation de ces interphones dans le bâtiment élémentaire permettrait de répondre à une problématique de communication entre les deux bâtiments, en cas d'alerte générale par exemple dans le cas d'une situation demandant d'activer une réponse face à une urgence dans le cadre du PPMS.

* Plan vigipirate :

Le plan vigipirate est toujours d'actualité dans les établissements scolaires. Les portes d'entrée sont fermées à clé. Le portail d'entrée de l'école maternelle est clos, celui de l'entrée générale de l'école est toujours en attente de solution technique. Désormais, tous les enseignants et membres du personnel disposent d'une clé pour fermer le grand portail de l'élémentaire. Une problématique demeure quant à l'organisation de la fermeture du portail de l'élémentaire car aucune sonnette ne permet de savoir qu'une personne s'y trouve et cela demanderait aux enseignants de l'école de quitter leur classe pour aller ouvrir pour les entrées élémentaires et la maternelles.

La solution envisagée est d'installer un visiophone avec ouverture à distance du portail afin de permettre la sécurisation réelle et effective de l'école. En l'état, le portail reste ouvert. Une démarche est en cours et une solution sera proposée par la municipalité très prochainement.

Une demande de clef pour le personnel de nettoyage qui intervient le soir : Me LORRIGUET pourrait-elle disposer d'une clef lui permettant de verrouiller le portail enjambant la Longeau entre les bâtiments élémentaire et maternelle ?

La municipalité répond favorablement à cette demande en annonçant s'en saisir très rapidement.

7/Demandes de subventions municipales pour l'année 2022

En préambule, le président de séance adresse ses remerciements à la municipalité pour les avancées notables en ce qui concerne les équipements de classes et des enseignants. Les ordinateurs portables alloués à chaque enseignant + 1 direction sont tous attribués et fonctionnels. Les VPI seront bientôt opérationnels, un câblage est encore nécessaire et une formation très prochaine sera délivrée aux enseignants disposant de ce matériel. M. le Maire précise que l'installation des VPI sera terminée

pour le retour des vacances d'automne. Suivra ensuite l'intervention de techniciens du Grand Besançon et enfin une formation à destination des enseignants sera proposées.

Les enseignants du bâtiment élémentaire remercient la municipalité pour l'installation de bancs dans la cour. Nous remercions également le personnel municipal pour l'installation de la banderole ELA.

Il est rappelé que les subventions de la mairie fonctionnent en année civile et non scolaire.

Maternelle	Élémentaire
Crédit fournitures scolaires : 20€ par élève (utilisable jusqu'au 31/12 de l'année en cours)	
Subvention coopérative : 17€ par élève	
	Crédit papiers : 400€ (8 bus par année soit 1000€ auparavant)
Crédit pédagogie : 300€ / classe soit 600€	
Crédit Noël : 100€ / classe soit 200€	
Crédit renouvellement mobilier et coins-jeux : 500€	
	Crédit bus : 440€ (8 bus par année soit 1000€ auparavant)
Crédit sortie de fin d'année : 1/3 du prix du bus + des entrées de la sortie de fin d'année	Crédits Subvention exceptionnelle pour achat de Manuels : 1500€
Crédit direction : 150€ + 200 timbres pour envois courriers aux familles	

Il est demandé à la municipalité s'il est possible d'octroyer aux 4 classes élémentaires le même crédit Noël, à savoir 100€/classe ?

Les enseignantes de maternelle demandent un carnet de timbres pour l'envoi de divers documents aux familles. M. le Maire répond favorablement.

Le budget timbres devrait pouvoir être réduit à l'avenir avec la mise en place effective de l'ENT permettant une communication électronique plus générale et simple.

M. THÉVENET demande la raison pour laquelle le budget déplacement en bus a été réduit cette année. M. le Maire répond que ce budget n'a pas été utilisé les deux dernières années scolaires et par conséquent il a été diminué. Les membres enseignants du Conseil d'École répondent que les déplacements étaient soit proscrits, soit très difficiles à mettre en œuvre au regard de la situation sanitaire depuis deux années. Par conséquent la demande de retour à l'initial est faite. M. le Maire répond favorablement à cette demande.

Demande de clés :

- une clef pour l'agent intervenant en ménage après la classe à l'école maternelle (permettant de verrouiller la passerelle enjambant la Longeau).
- une clef enseignant supplémentaire (permettant de pénétrer dans le bâtiment élémentaire, d'ouvrir la classe, d'ouvrir le portail principal) pour Me JAFFRET.

8/Bilan financier

-Coopérative scolaire

Deux comptes d'école existent : une coopérative pour les maternelles et une coopérative pour les élémentaires.

Maternelle : 2074,25 €

Élémentaire : 1399,32 € au 1^{er} septembre 2020.

9/Travaux

Bâtiment Maternelle	Bâtiment Élémentaire
Demande de la réalisation d'un préau (la municipalité fera parvenir un plan des bâtiments pour que les enseignants concernés y fassent figurer une proposition d'implantation)	Câblage des VPI dans les classes (en cours)
Me Colard réitère sa demande de changement de volets qui lui sont difficiles à ouvrir le matin	Demande d'une quinzaine de tables avec casier et chaises (M. le Maire demande aux enseignants de proposer modèles et fournisseur à la municipalité)
Quels aménagements possibles pour fermer avec volets la classe de TPS/PS/MS ?	Demande d'une visionneuse de documents pour VPI
Demande de lecteur Cd audio pour classe MS/GS	Demande de lecteurs Cd-Rom portable pour chaque enseignant
Demande de changement d'ampoule du projecteur diapositives pour les classes de maternelle	

10/ Vie de l'école (projets, actions des parents d'élèves, sorties, interventions, ...)

RASED : L'école de Novillars dépend du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté) du secteur de Roulans composé d'un psychologue scolaire (Me COLLETTE) et d'une maîtresse E (Me AVILES).

Me AVILES interviendra auprès de groupes d'élèves fragiles (hors la classe). Le cycle 2 est une priorité pour ce début d'année.

Evaluations CP et CE1 : Les évaluations CP et CE1 ont été passées en septembre. Les résultats ont été transmis aux parents.

Utilisation de la salle polyvalente : des travaux sont programmés à l'horizon du premier semestre 2023. Les années précédentes ont montré que l'utilisation de cette salle était rendue compliquée car les clefs et le badge alarme sont en mairie. Les horaires de fréquentation ne coïncident pas forcément avec les horaires d'ouverture du secrétariat.

Une demande de réflexion est faite sur cette problématique d'ouverture de salle. L'hypothèse de désactiver l'alarme le matin est émise... à suivre.

Utilisation de la salle Pergaud : Me CAPPELLI relate que cette salle est très difficile à utiliser en période froide. Qualifiée de passoire thermique par M. le Maire cette salle ne fait pas l'objet de prévision d'aménagements. Il n'y a pas de salle de substitution disponible. C'est regrettable car cette salle présente des intérêts de par sa proximité de l'école et par l'équipement dont elle dispose.

Utilisation du Dojo novillarois : M. le Maire propose à l'école de l'utiliser. Dès que ce sera effectif la municipalité nous en informera et nous précisera les modalités pratiques. Les enseignants utilisant cette salle s'engageront à respecter les lieux.

La difficulté de l'usage des tapis semble en voie de résolution, la municipalité ayant financé des tapis.

PROJETS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS POUR L'ANNÉE 2021/2022 :

- ➔ **Course ELA** : L'École Primaire a participé activement cette année à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » ainsi qu'à la dictée ELA. ELA est une association initiée par Z. Zidane apportant son aide dans la lutte contre les leucodystrophies par un soutien aux recherches médicales et aux familles (maisons des parents par ex). La course et la

dictée ont pour finalité de d'agir pour une cause (en courant) et de sensibiliser par un texte de circonstance (avec la dictée).

Les élèves des classes élémentaires ont couru dans le parc Huchard. Les quatre classes participant à la course ont totalisé 720 tours, représentant une distance totale parcourue de 266,4 km. De plus les enfants ont participé à la contribution financière par un apport total de 146,77 € pour l'instant (les dons pouvant être faits jusqu'à vendredi 22 octobre 2021). Un ticket de remise est établi à chaque donateur.

Une subvention de la mairie est associée à notre action par le versement d'une subvention directe à l'association de 150,00 € et l'association les PZN a apporté un soutien financier à hauteur de 100,00 €.

La coopérative de l'école a financé une collation faite de fruits et brioches que les enfants ont pris à l'issue de la course.

Nous remercions chaleureusement tous les participants qui nous soutenus financièrement ou par leur présence permettant une organisation en toute sécurité de l'événement.

La municipalité est remerciée pour la mise à disposition du parc.

Les personnels communaux qui ont aidé à l'installation de la signalétique sont également vivement remerciés.

- **Sorties piscine** : une demande tardive de créneaux disponibles pour notre école n'a pas permis de participer cette année à cet apprentissage. Il est rappelé que les demandes sont à faire l'année N pour une participation N+1.
- **Intervention judo** : un projet avec Monsieur Robin BOUCARD pour des interventions auprès des classes est en cours d'élaboration. Le financement de ces interventions est à préciser (financement par l'association de parents d'élèves les années précédentes. A définir).
- **Livre élu** : deux classes y participent cette année : les classes de Mes Cappelli et Bucher.
- **Fête du livre de Palente** : 3 classes vont participer : les classes de Mes Beaumann, Cappelli et de M. Thévenet.
- **Action avec la LPO** : deux classes sont concernées : les classes de Mes Bucher et Cappelli
- **Projet Pasteur** : en CM1/CM2, lectures de romans jeunesse sur Pasteur en lien avec année Pasteur (2022). Un lien avec les sciences sera fait pour présenter la vaccination (principe, intérêt, ...). Dans le courant de l'année une sortie pourrait être envisagée à Arbois avec la visite de la maison de Pasteur.
- **Projet Eco-Système** : classe de Me Bucher, sensibilisation des enfants à la notion d'éco-système, au recyclage. Inscription dans un projet de redistribution d'électricité obtenue à partir recyclage à des populations n'ayant pas accès à l'électricité (en particulier électrification d'écoles africaines).
- Projet « Les 2 scènes », **école au cinéma**. Pas de réponse pour l'instant. Toutes les classes devaient être concernées ...
- Projet **hôtel à insectes** avec un étudiant (classe de M. Thévenet), la municipalité est associée par l'achat de nichoirs, hôtel à insectes et matériaux pour la construction d'hôtels à insectes avec les élèves.
- **Projet verger** en collaboration avec la municipalité, toute l'école est concernée
- poursuite du **fonctionnement SCP pour toute l'école**
- **Intervention de la MPF pour les classes de CE2 à CM2** : la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile se nomme désormais la Maison de Protection des Familles. Cette unité interviendra sur deux thématiques définies avec les enseignants concernés (par exemple *la justice des mineurs, les différents types de violences ou les dérives d'internet ...*)

Il est rappelé que l'association de parents d'élèves, qui soutient activement les divers projets, a besoin de bonnes volontés pour fonctionner et que toute aide est précieuse !

Projets de cette année : ventes diverses alimentaires, de sapins, marché de Noël prévu le 05/12/2021 ...

11/Questions diverses

- ➔ un parent délégué interroge le conseil d'école sur l'EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères) : il ne dispose pas des informations lui permettant d'avoir accès à cet enseignement. M. THÉVENET répond n'avoir reçu aucune demande de familles en ce sens. Il s'engage à éclaircir cette situation.
Après vérification auprès des services de la DSDEN les familles ont été contactées directement en fin d'année scolaire 2020-2021.
Une élève avait été inscrite à cet enseignement.
Les enseignements débuteront la deuxième semaine de novembre.
- Transmission du PV du Conseil d'école : les personnes présentes au conseil d'école consentent à recevoir le procès-verbal par messagerie électronique. Le procès-verbal est également affiché à l'entrée de l'enceinte scolaire (panneau d'informations) et consultable sur le site internet de la mairie de Novillars.
- Dates des prochains conseils d'école : jeudi 03 MARS 2022 à 17 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.

Mme BEAUMANN, secrétaire de séance

M. THÉVENET, Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Thévenet', written in a cursive style.